

Les clubs Français pouvaient investir, recruter, prévoir un budget avec une substantielle hausse.

Un contrat trop mirifique de Mediapro

L'argent était là, plus besoin d'austérité dans le foot, certains s'étaient élevés contre cette inflation évoquant la fragilité d'un groupe qui s'improvisait dans le concert du marché hexagonal du sport. Effectivement, c'était sans doute trop beau, trop cher, trop mirifique. Pourtant, il faut tempérer ces attaques. Sans la crise sanitaire, Mediapro aurait peut-être pu honorer ses engagements. Mais las, face au coronavirus qui a fait disparaître le public des stades, c'était trop dur pour cette entreprise naissante. Alors Mediapro qui avait lancé sa chaîne Téléfoot, nom emprunté à l'émission emblématique sur le Football de TF1, a tenté de renégocier ce que la Ligue de Football Professionnelle (LFP) n'a pas accepté. Dès lors, la situation était quelque peu bloquée et une décision devait être prise.

Clap de fin au 23 décembre pour Téléfoot

Par la voix de son président, Philippe Labrune, la LFP a décidé de mettre fin au contrat de Mediapro. La chaîne Téléfoot cessera donc de retransmettre la Ligue 1 à partir du 23 décembre prochain. Et personne ne sait aujourd'hui qui sera en mesure de prendre le relais, Canal+, partenaire habituel du Foot Français se faisant tirer l'oreille. Son PDG, Maxime Saada, a déjà indiqué « qu'il ne réinvestirait pas à perte dans le Football ». Nul doute que la perte pour la LFP et les clubs de Ligue 1 comme de Ligue 2 se montera à plusieurs centaines de millions d'euros. Les 50 journalistes de Téléfoot se retrouvent ipso facto au chômage juste avant les fêtes de Noël. Drame social, drame économique, drame sportif. À force de toujours en vouloir plus, le football français se retrouve dans une situation catastrophique.

Qui retransmettra la Ligue 1 & 2 en 2021 ?

Et les abonnés dans tout ça ? Ils pourront arrêter les virements à la chaîne dès que les matchs ne seront plus retransmis soit fin décembre. Pour ceux qui ont payé leur abonnement à l'année, cela sera bien plus difficile, voire impossible, de se faire rembourser. Au final, c'est 325 millions d'euros qui ne seront pas versés par Mediapro qui néanmoins s'est engagé à payer 100 millions d'euros d'indemnités à la LFP soit 64 ME après l'accord de résiliation et 36 ME au 1^{er} semestre 2021, condition pour que cette entreprise ne soit pas poursuivie sur le plan judiciaire. Pour les passionnés du Foot Français, il faudra s'armer de patience mais aujourd'hui, rien n'indique que les matchs de Ligue 1 & 2 seront retransmis au 1^{er} janvier 2021... Un immense gâchis.

Pascal Gaymard

[Signaler un abus](#)

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité